

Allianz  Care

Accéder aux soins aux États-Unis



aetna

Nous avons sélectionné Aetna pour vous donner accès à leurs réseaux de prestataires médicaux aux États-Unis.

Les personnes affiliées chez Allianz Care peuvent appeler notre service d'assistance téléphonique multilingue, disponible 24 h/24, 7 j/7, au :

 (+1) 866-238-1399 (gratuit depuis les États-Unis)

Ce numéro est également indiqué au dos de votre carte d'affiliation.

 **IOM**
UN MIGRATION

Allianz Care pourra :

1. Confirmer si vous êtes couvert(e) pour un traitement spécifique aux États-Unis avec votre police d'assurance santé Allianz Care.
2. Contacter directement les prestataires de santé locaux pour coordonner le règlement direct des traitements médicaux dont vous pouvez bénéficier.

En dehors des États-Unis, Allianz Care s'occupe de vos besoins médicaux.

Votre carte d'affiliation

Une carte d'affiliation personnalisée, émise sous les marques Allianz Care et Aetna, est mise à disposition de tous les affiliés aux États-Unis.

Grâce à cette carte, vous avez **accès au réseau médical d'Aetna aux États-Unis sans avance de frais** (selon les conditions générales de votre police et jusqu'aux plafonds indiqués sur votre tableau des garanties).

Vous avez également la **possibilité de choisir un prestataire médical qui ne fait pas partie du réseau d'Aetna**. Dans cas, veuillez consulter l'étape 4 de ce flyer.

Si les médicaments soumis à prescription médicale sont pris en charge par votre couverture, votre carte d'affiliation vous permet également d'**obtenir des médicaments soumis à prescription médicale dans les pharmacies participantes, sans avance de frais**, et jusqu'aux plafonds indiqués sur votre tableau des garanties.

Veuillez noter que vous recevrez l'une des deux cartes suivantes :

- La carte Aetna pour les États-Unis, qui contient un numéro W*
- La carte Allianz standard, sur laquelle apparaissent les coordonnées grâce auxquelles les prestataires américains peuvent obtenir des informations sur la couverture des traitements

* Veuillez noter qu'une carte avec des informations manquantes dans la section du numéro W peut être émise dans un premier temps. Dans ce cas, une carte mise à jour, avec les informations du numéro W, sera de nouveau émise et envoyée à l'affilié sous quelques jours. Aucune action n'est requise de la part des affiliés.

Comment accéder à des soins de santé aux États-Unis ?

01



Pour choisir un prestataire médical, vous pouvez :

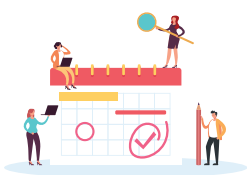
🌐 Consulter la page https://www.aetna.com/dsepublic/#/contentPage?page=providerSearchLanding&site_id=passport

ou

☎ Appeler le service d'assistance dédié à Allianz Care : (+1) 866-238-1399 (gratuit depuis les États-Unis).

Vous pourrez choisir des médecins, des hôpitaux et d'autres prestataires de santé par code postal, nom du prestataire, établissement, spécialité ou pathologie.

02



Prenez rendez-vous

1. Contactez le prestataire directement pour prendre rendez-vous.
2. Signalez au prestataire que vous êtes détenteur d'une carte Aetna en cours de validité, et communiquez le numéro du service d'assistance d'Aetna (ce numéro apparait au dos de la carte). Précisez au prestataire qu'il/elle peut contacter Aetna pour toute question concernant votre couverture.

03



Consultez le prestataire de santé

1. Prenez votre carte d'affiliation Aetna avec vous.
2. Présentez-vous au moins 15 minutes avant l'heure de votre rendez-vous.

Lors de votre première visite chez un médecin ou dans un hôpital, il vous sera demandé de remplir un formulaire d'inscription et de signer un document autorisant la divulgation de vos informations médicales.

Si vous venez de changer d'assureur ou si nous venons de vous envoyer une nouvelle carte, **veillez à en informer le prestataire médical lors de votre prochaine visite**, et communiquez vos nouvelles données d'assurance. **Les données dont vous avez besoin comprennent l'identifiant Aetna, qui apparaît au recto de votre carte, et le « Payor ID », qui apparaît au verso.** Ainsi, vos factures médicales nous seront adressées directement et vous n'en recevrez pas chez vous.

04



Paiement des soins

En général, Aetna organise le règlement direct des frais médicaux éligibles.

Si on vous demande de régler les soins à l'avance, deux options s'offrent à vous :

1. Demandez au prestataire médical d'appeler Aetna pour mettre en place le règlement direct.
2. Réglez les soins et effectuez une demande de remboursement auprès d'Allianz Care.

Vous ne devriez pas avoir à payer de traitement à l'avance, à moins que les coûts ne se rapportent à quelque chose qui n'est pas couvert par votre police d'assurance santé (veuillez consulter le **tableau des garanties et le guide des conditions générales** pour plus de détails sur votre couverture).

Si vous réglez votre consultation, veuillez suivre les étapes suivantes :



Recevez les soins médicaux et payez votre prestataire de santé.



Obtenez une facture auprès de votre prestataire de santé, indiquant :

- Votre nom
- La (les) date(s) du traitement
- La pathologie médicale traitée et le type de traitement
- La date à laquelle vous avez ressenti les premiers symptômes
- Le coût du traitement



Demandez le remboursement des frais médicaux pour lesquels vous êtes couvert(e)* à l'aide de l'application ou du portail en ligne MyHealth.



Entrez les renseignements essentiels, ajoutez vos factures et cliquez sur « Soumettre ».

*Vous devez envoyer vos demandes de remboursement dans les délais indiqués dans votre guide des conditions générales disponible sur <https://my.allianzcare.com/myhealth/login>

Si vous avez des questions concernant une demande de remboursement, veuillez contacter Allianz Care :

☎ (+1) 866-238-1399 (gratuit depuis les États-Unis)

ou envoyez un e-mail à :

@ IOM.help@allianz.com




Obtenir des médicaments soumis à prescription médicale

Programme de médicaments sur ordonnance avec CVS Caremark

Si votre entreprise a choisi de vous proposer un programme de médicaments sur ordonnance, la garantie « Médicaments soumis à prescription médicale » apparaîtra sur votre tableau des garanties. En général, le programme de médicaments sur ordonnance aux États-Unis est géré par CVS Caremark. Cependant, votre entreprise peut avoir choisi un autre prestataire pour ce service.

Si votre entreprise a choisi CVS Caremark, présentez simplement votre carte d'affiliation dans l'une des pharmacies du réseau CVS Caremark et vous aurez accès à vos médicaments sur ordonnance sans avance de frais (hors quotes-parts et selon les plafonds de garantie et les conditions générales de votre police).

La liste des pharmacies du réseau CVS Caremark est disponible sur :

 https://www.caremark.com/wps/PA_FAST/AltAuthProxy/#/login

Si vous obtenez vos médicaments soumis à prescription médicale dans une pharmacie qui ne fait pas partie du réseau CVS Caremark, veuillez les payer directement. Remplissez et envoyez ensuite un formulaire de demande de remboursement à Allianz Care, accompagné des étiquettes d'ordonnance originales (voir étape 4 de ce flyer).

Programme de médicaments sur ordonnance avec un autre prestataire

Si votre entreprise a choisi un autre prestataire pour le programme de médicaments sur ordonnance, vous recevrez une carte de paiement en pharmacie pour acheter vos médicaments soumis à prescription médicale.



Envoi de relevés ou factures à domicile

Après avoir reçu un traitement aux États-Unis, vous pouvez recevoir un relevé vous informant du montant facturé à votre compagnie d'assurance par règlement direct pour les services reçus. Ce relevé est à titre informatif seulement et aucune action n'est requise à moins que le traitement décrit ne reflète pas le traitement que vous avez reçu. Si c'est le cas, veuillez nous contacter.

Vous ne devriez pas recevoir de factures médicales chez vous. Cependant, si vous en recevez, veuillez nous contacter au :

 (+1) 866-238-1399

Nous contacterons le prestataire pour régler tous les coûts éligibles et dus.